

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

24 février 2018, 97^{ème} Cercle de Silence du Mantois, 9^{ème} année.

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque
personne
ne se discute pas,
elle se respecte**

Notre silence le crie

Le Cercle de Silence

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes
et des femmes de divers horizons et de toutes
convictions philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4^{ème} samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

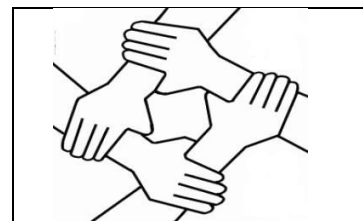
Prochains rendez-vous : 24 mars, 28 avril, 26 mai, 23 juin, 28 juillet...

cerclesilencemantas@yahoo.fr

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Droit Au Logement, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

Un anniversaire très solidaire.

Nous étions une vingtaine cette année pour partager ce repas après le Cercle de janvier. Comme toujours, chacun apporte généreusement et nous n'avons manqué de rien ! Une bonne surprise : parmi les convives, deux anciens « sans papiers ». Ils ont obtenu il y a quelques années pour l'un, plus récemment pour l'autre, titre de séjour et autorisation de travail. Ils cotisent donc pour notre sécurité sociale et... participent au Cercle de Silence.



Le Briançonnais solidaire des migrants.

Après Vintimille et la vallée de la Roya, de plus en plus de migrants tentent d'entrer en France par le col de l'Echelle (1782m) qui mène de Bardonnèche en Italie à Névache et Briançon. Le 17 décembre dernier, 300 professionnels de montagne ont participé à une cordée solidaire pour alerter l'opinion et interpeller l'Etat sur les conditions particulièrement périlleuses en hiver. Les efforts des autorités pour empêcher les passages illégaux les rendent plus dangereuses encore. Plus de 300 personnes ont été admises aux urgences de l'hôpital de Briançon.

A Névache, la nuit, la lumière reste allumée dans les chalets. C'est comme un phare qui guide le voyageur. Chaque soir, à partir de la tombée de la nuit, des bénévoles avec des vêtements chauds, des chaussures de montagne, du thé, de la nourriture dans leur sac à dos montent au col pour porter secours aux migrants. Ils les récupèrent épuisés, choqués, gelés. Le lendemain ils sont évacués sur Briançon. « En montagne comme en mer, on ne laisse personne en détresse ! On ne veut pas que les Alpes deviennent une seconde Méditerranée ! »

A Briançon, près de 200 bénévoles se relaient quotidiennement. Depuis juillet 2017, plus de 2 000 migrants ont été accueillis, plus de 60% sont des mineurs. De nombreux citoyens solidaires ont été entendus par la gendarmerie pour avoir descendu un migrant de la montagne. Cette pression n'a pas empêché 150 foyers de se porter volontaires pour héberger les migrants les plus fragiles. Les moins affectés sont logés au CRS (Coordination Réfugiés Solidaires) ouvert par la municipalité. Ils y sont soignés, nourris, écoutés.

Une démission de l'Etat contraire à ses valeurs républicaines et un formidable élan de solidarité citoyenne !

« Nous déclarons nous rendre coupables de délit de solidarité. »

Madame la ministre de la Culture,

(...) voici des mois, des années, que nous menons ces actions, que nous faisons, nous artistes, acteurs et actrices culturelles, tout ce qui est en notre pouvoir pour soulager la misère, l'impact des violences subies (...). On ne quitte pas son pays, ceux que l'on aime, son histoire et sa vie, par envie de confort, mais parce qu'on ne peut pas faire autrement. (...)

Nous ne menons pas un atelier de théâtre, de danse, d'art plastique, d'écriture, de vidéo, avec des enfants en exil (...) Nous n'accueillons pas des femmes et des hommes à un spectacle (...) Nous ne montons pas une chorale pendant des mois pour ensuite leur tourner le dos quand ils reçoivent une injonction de reconduite à la frontière, vers la prison, la faim, les tortures, le viol ou une mort certaine. (...) Nous demandons à l'Etat d'ouvrir un véritable dialogue avec la société civile, avec toutes celles et ceux qui oeuvrent auprès des réfugiés dans notre pays (...) Nous vous appelons à soutenir nos actions en permettant qu'elles ne soient pas annihilées par des contre-mesures de répression d'Etat...

David Bobée, Irina Brook, Elisabeth Chailloux, Cécile Pauthe, Carole Thibaut, Robin Renucci...



<https://blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/150218/lettre-de-robin-renucci-la-ministre-de-la-culture>

Membre d'Amnesty international France, elle est injustement poursuivie pour « délit de solidarité ».

Le 28 juillet 2017, la police italienne a renvoyé, à pied, deux mineurs étrangers isolés vers la France. Martine Landry les a récupérés côté français pour les accompagner à la Police aux frontières (PAF), munie des documents attestant de leur demande de prise en charge. Les deux mineurs, tous deux âgés de 15 ans, ont par la suite été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Elle sera jugée pour « avoir facilité l'entrée de deux mineurs étrangers en situation irrégulière... ». Elle risque jusqu'à 5 ans de prison et 30 000€ d'amende.

Le procès de Martine Landry doit être l'occasion pour le gouvernement français de modifier sa législation qui permet, comme cette situation le démontre, de criminaliser l'aide apportée par des citoyens pour protéger les droits des personnes migrantes et réfugiées.

<https://www.amnesty.fr/presse/france--refugies.-une-membre-damnesty-international>